

Les subsides

d'étudiants et de situations d'accueil ainsi que des priorités locales et régionales.

Le financement de Défi 86 est de 180 millions de dollars, comme la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) et moi-même l'avons annoncé le 19 décembre. Environ 127 millions de dollars, soit 70 p. 100 du total, seront canalisés dans le programme Emploi d'été/Expérience de travail, EEET en abrégé.

L'expérience EEET, qui a dépassé tous les espoirs l'été dernier, donne aux employeurs des subventions salariales leur permettant d'offrir à des étudiants la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle et de développer leurs compétences.

[Français]

Il n'est pas question, monsieur le Président, de subventionner des emplois qui auraient existé, de toute façon. Les employeurs doivent faire la preuve que ces emplois n'auraient pas été créés autrement, et s'ils se sont déjà entendus à engager un certain nombre d'étudiants, les étudiants engagés en surplus verront leurs salaires subventionnés. Si la priorité est donnée aux employeurs dans tous les secteurs, privé, administration municipale, aux établissements d'enseignement, aux organismes sans but lucratif, elle est donnée aux employeurs qui embauchent les étudiants dans des domaines qui favoriseront le plus possible leur passage des études au monde du travail.

[Traduction]

Hier soir, une excellente séquence de l'émission *The Journal* était consacrée à l'emploi chez les jeunes. Des jeunes disaient: «C'est tellement difficile de trouver un travail». Quand on leur demandait pourquoi, ils répondaient: «Parce que je n'ai pas d'expérience». Évidemment, ce sont des jeunes qui ont de 19 à 22 ans et qui ont passé des étés entiers à ne rien apprendre de pratique. Ils doivent maintenant se replier, comme nous l'avons vu hier soir, sur des programmes comme le Programme intégration professionnelle, pour acquérir des compétences leur permettant d'entrer dans la vie active.

Ce que nous essayons de faire avec des programmes comme Défi 86, c'est aider les étudiants qui poursuivent leurs études à acquérir pendant l'été une expérience pratique qui leur facilitera la transition du monde scolaire au monde du travail le jour où ils auront leur diplôme. Voilà à quoi sert ce programme. Nous en constaterons les profonds effets bénéfiques au fil des années quand ces jeunes gens, leur diplôme en poche, entameront leur vie active.

[Français]

La composante emplois d'été-expérience de travail est appuyée par les organisations à but lucratif, les syndicats, les organismes, y compris des gens comme la Chambre de commerce du Canada, le Congrès du travail du Canada, l'Association des manufacturiers canadiens, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la Fédération canadienne des étudiants.

[Traduction]

Nous parlions tout à l'heure de Vancouver. Oui, les subventions salariales venant du programme Emploi d'été/Expérience de travail contribueront à créer des emplois d'étudiants préposés à l'accueil au pavillon du Canada à Vancouver. Il s'agit d'une initiative à frais partagés avec le ministère du Travail de

la Colombie-Britannique qui vient en aide aussi bien aux étudiants qu'aux jeunes en général.

Même la remarquable réalisation d'Expo 86 n'a pas échappé aux critiques irréflechies de l'Opposition. En fait, la CEIC fournira \$158,000 des \$250,000 prévus pour les 49 emplois d'étudiants préposés à l'accueil au pavillon du Canada. Le reste des fonds contribuera à financer d'autres emplois d'étudiants dans le cadre du programme d'emploi d'été de Défi 86 pour la Colombie-Britannique, et non pour Expo 86.

Dans le cadre du programme complémentaire d'encouragements à la formation, qui ne fait pas partie de Défi, la CEIC a fourni jusqu'ici près de \$570,000 pour la formation de 4,037 étudiants embauchés ou à embaucher sur le site d'Expo 86. Le financement total de ces initiatives représente moins de 5 p. 100 des fonds alloués à la région de la Colombie-Britannique.

L'initiative relative à Expo 86 n'est qu'une des nombreuses façons dont le gouvernement fédéral collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à des projets de Défi 86 financés et administrés conjointement. Il peut y avoir également des cas de programmes séparés provinciaux et fédéraux où l'on n'épargne aucun effort pour les appliquer de façon complémentaire.

J'en arrive maintenant à la question supposément litigieuse des affectations de fonds dans le cadre de Défi 86. Avec leur obsession de comparer les sommes consacrées au secteur privé et aux organismes à but non lucratif, les députés de l'Opposition ont perdu de vue un point essentiel. Ils ont oublié les étudiants eux-mêmes. Il faut comprendre la question à la lumière de l'approche globale de notre gouvernement à la formation et à la création d'emplois.

[Français]

Lorsque les premiers ministres ont annoncé la planification de l'emploi à Regina il y a près de 18 mois, les différents ordres de gouvernement de ce pays se sont entendus sur un certain nombre de principes. Ils ont d'abord convenu que la formation et la création d'emplois devraient être axées sur l'économie et que l'accent devait être mis sur la petite entreprise et sur la stimulation de l'esprit d'entreprise.

Les premiers ministres ont également indiqué que cette nouvelle formule devrait être adaptée aux besoins courants du marché du travail. Les gouvernements de toutes les provinces et les Territoires du Canada ont sanctionné ces principes. Je suis heureuse d'affirmer que le gouvernement fédéral en a fidèlement tenu compte en élaborant les programmes de la planification de l'emploi.

[Traduction]

Essentiellement, la motion dit: «Tant pis pour la formation et la création d'emplois élaborées en fonction du marché. Tant pis pour les efforts visant à aider les jeunes à acquérir de l'expérience dans un milieu de travail réel. Oubliez tout cela et allez tous vos dollars au secteur à but non lucratif».

[Français]

Mais la motion n'indique toutefois pas ce que les députés de l'Opposition ont l'intention de faire de tous ces jeunes lorsque ceux-ci auront acquis de l'expérience, mais de l'expérience non profitable.